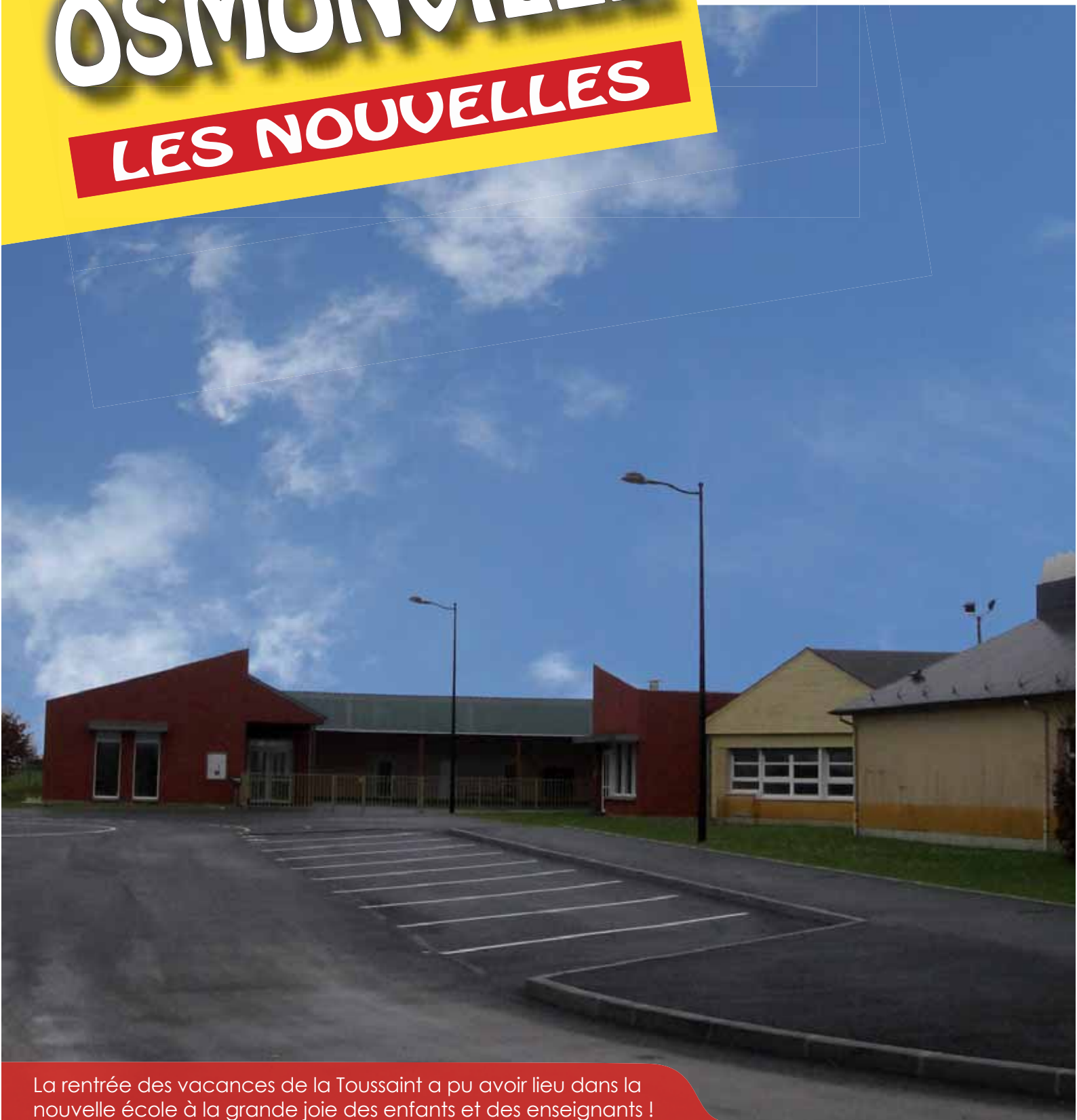


SAINT-MARTIN OSMONVILLE

LES NOUVELLES

N°9
Janvier 2013



La rentrée des vacances de la Toussaint a pu avoir lieu dans la nouvelle école à la grande joie des enfants et des enseignants !

L'école primaire est opérante !

SAINT-MARTIN OSMONVILLE

SOMMAIRE

N°9
Janvier 2013

C'est dans la bonne humeur que les enfants de l'école élémentaire ont effectué leur seconde rentrée scolaire le 12 novembre dernier dans leur nouvelle école.



La vie municipale
page 1

Un équipement très attendu par tous. Offrir aux enfants de meilleures conditions d'accueil était le souhait de toute l'équipe municipale. Encore quelques détails à peaufiner en attendant de nous y réunir pour l'inauguration !



La vie associative
page 7

Je renouvelle mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui se sont dévoués et investis pour le déménagement. De nombreuses personnes ont prêté main-forte pour cette belle aventure !! merci à vous !!!



Infos pratiques
page 15



Vie des écoles
page 19

En ce qui concerne la voirie, la réfection de cette voie n'était pas prévue en 2012 puisque la priorité a été mise sur le hameau de Bréquigny.

Nous réfléchissons en concertation avec les représentants des parents d'élèves à sécuriser cette voie pour rendre plus facile la cohabitation des piétons et des véhicules. En attendant les décisions ultérieures, je demande à chacun d'être prudent et de respecter la vitesse.

Pour 2013, la réfection de la voirie de la route des buhots (seconde tranche) a été proposée en communauté de communes et nous poursuivrons nos projets dans la mesure des moyens financiers.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2013 et en vous donne le premier rendez-vous de l'année, le 12 janvier à 18 h pour fêter ensemble la nouvelle année lors de la cérémonie des vœux.

Carole HAIMONET
Maire.



Travaux divers

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

Cette année encore, la commune a fait le choix de ne pas augmenter le prix du repas enfant à la cantine scolaire.

Le tarif reste donc à 2.30 €/repas.

Pour mémoire, le prestataire facture 2.47 €/repas. La commune prend en charge la différence soit 0.17€/repas.

Pour l'année 2012/2013, les tarifs de la garderie restent eux aussi inchangés.

A noter toutefois le retour à l'horaire d'ouverture à 7h30. En effet, suite à la requête de parents d'élèves, la commune a mis en test l'ouverture de la garderie à 7h15 l'année dernière. Le taux de fréquentation à cette heure n'étant pas concluant, la garderie accueille donc de nouveau les enfants à partir de 7h30.

ECOLES

Les effectifs 2012/2013 pour les écoles de la commune sont stables. L'école maternelle accueille 53 enfants et 106 sont scolarisés à l'école primaire.

INTEMPERIES

Fin juin 2012, un violent orage s'est abattu sur la commune et a causé un certain nombre de dégâts. En effet, l'horloge électrique de l'église a été endommagée ainsi que le matériel informatique de l'école élémentaire, la livebox de l'école maternelle et le téléphone de la mairie.

Ces dégâts ont fait l'objet d'une déclaration de sinistre auprès de l'assureur. Le dossier est en cours.

VOIRIE DE BREQUIGNY

La nouvelle chaussée Route de Brequigny et route des Buhots s'est fait attendre mais force est de constater que le résultat méritait un peu de patience. Il faut reconnaître que ces routes étaient dans un état déplorable après les travaux pour l'assainissement collectif. Mais pour rappel, au même moment, ces routes passaient sous le giron de la communauté de communes qui dispose de la compétence voirie. Il s'agissait alors pour notre municipalité de faire coïncider le calendrier de la communauté de communes en terme d'investissement et de réalisation des travaux avec nos besoins. L'exercice fût difficile mais le résultat est à la hauteur des espérances comme l'atteste la photo ci-contre. Cette tranche de travaux à Bréquigny est la première, une seconde se déroulera vraisemblablement en 2013 et permettra de terminer la route des Buhots jusqu'à la départementale 928. **Nous en profitons pour rappeler qu'il est prudent de ne pas dépasser la vitesse de 50 km/h sur ces chemins communaux compte tenu du nombre important d'habitations de part et d'autre de la route, et des enfants qui y circulent à vélo. Nous comptons sur vous pour respecter ces limitations.**



Assainissement collectif

Les travaux de raccordement à l'assainissement collectif pour le hameau de Bréquigny, la route de la Libération, la route du Val Mesnier et la Boissière prennent du retard sur le programme prévisionnel. L'agence de l'eau, principal financeur des travaux

Vie municipale

de raccordements dans le cadre d'une mutualisation, a en effet complètement changé en 2013 son approche pour l'accord des subventions. Le dispositif encore opérationnel en 2012 consistait en une subvention de 60% de l'enveloppe globale des travaux. Les 40% restants étant divisés par le nombre d'habitations et à la charge des propriétaires.

En 2013, c'est une enveloppe forfaitaire qui sera allouée par raccordement. Il existe deux forfaits différents en fonction de la distance qui sépare l'habitation de la chaussée. Le système reste mutualisé et la somme des enveloppes forfaitaires correspondra à un montant supérieur au 60% de l'ensemble des travaux. Le Syndicat des Eaux a donc décidé, dans l'intérêt des propriétaires, de différer à 2013 les travaux afin de bénéficier de cette subvention plus importante qui permettra de diminuer de quelques centaines d'euros supplémentaires le coût restant à la charge des propriétaires. Le calendrier précis pour le démarrage des travaux sera publié sur le site Internet dès qu'il sera connu (www.saint-martin-osmonville.com). Il est prévu que la commission de l'Agence de l'Eau se réunisse courant Février 2013.



L'école

MAIS OUI MAIS OUI, L'ECOLE EST FINIE ...

Une seconde rentrée a eu lieu dans une école toute neuve pour la plus grande joie des petits et des grands, des enfants et des parents, mais aussi des enseignants, du personnel communal, de tout le conseil municipal et nous l'espérons, de tous.

De jour comme de nuit, elle vient donner à notre commune un air de modernité qui lui permet de rejoindre nombre de communes alentour qui avaient déjà fait le choix de donner à sa population des équipements scolaires à la hauteur des exigences actuelles. Confort, salubrité, sécurité et bien être pour sa jeune population. Sans démagogie aucune, tout le conseil municipal à l'unanimité est fier d'avoir tenu cette promesse faite à notre arrivée. Et encore merci à tous ceux qui se sont investis pour que sorte de terre ce projet, devenu réalité.

Des salles de classe claires, où chaque enseignant est libre d'organiser à sa guise sa façon de travailler. Des classes où il va faire bon... Apprendre



Vie municipale

Des espaces de circulation dégagés et lumineux pour mener à un grand réfectoire, histoire de reprendre des forces.

Et une fois l'estomac bien rempli, et qu'une petite récréation aura permis de détendre les muscles des jambes, il sera temps de passer dans la salle informatique, pour travailler les muscles des cerveaux. Un grand merci à Monsieur CHATELET pour sa générosité !



Alors bien entendu, il reste quelques détails à corriger pour que tout fonctionne bien, comme dans toutes les constructions neuves de cette ampleur. Et il faudra bien entendu mettre ce bel ouvrage dans un écrin à sa hauteur pour l'apprécier pleinement.

Il est donc souhaitable que la commune avec la communauté de communes puisse réaliser à l'avenir la réfection de la voirie pour que la rue du stade devienne plus praticable.



Patience, ni Rome, ni Paris ne se sont fait en un jour et il en est, et en sera, de même pour notre belle commune. Nous ne pouvons tout de même pas avoir l'audace de faire plus vite que ces illustres villes.

Certes, en ce monde où tout doit aller vite, certains aimeraient que tout soit fait en un claquement de doigt. On a essayé. Entre nous, cela ne marche pas. Hélas.

Alors savourons, à l'unissons, ce qui est déjà fait et retrouvons nos manches pour ce qui reste à faire. Et petit à petit, l'oiseau fera son nid.





Le club de l'amitié - sortie pêche

Cette année, le car de la «communauté de communes» nous a conduit aux étangs. Après une excellente journée de pêche, une bonne choucroute nous attendait à la salle des fêtes avec distribution d'une truite par adhérent (79). Depuis Novembre 2009, la nouvelle équipe accueille les adhérents tous les premiers Mercredi de chaque mois pour jouer à différents jeux et terminer par une bonne assiette anglaise, fromage et dessert, avec une très bonne ambiance d'amitié et fête d'anniversaire.

Adhésion : 18€ pour l'année.

Tél : 02 35 34 50 03, Mme Guylaine PAYEN, Présidente

ou 02 35 34 52 50, Mme Colette ROUSSIGNOL, Vice Présidente





Le comité des fêtes

L'assemblée générale du Comité des fêtes a eu lieu le vendredi 19 octobre 2012.

Les membres du bureau sont:

- Richard Margollé, Président
- Fabrice Morice, Vice Président
- Joëlle Cochard, Secrétaire
- Clotilde Dedieu, Secrétaire adjointe
- Katia Vallée, Trésorière
- Renald Thiou, Trésorier adjoint

Assistés des membres actifs : Belay, Serge Cheval, Didier Haimonet, Carole Haimonet, Hervé Laboulais, Christian Porion et Mathieu Perimony.

Lors de l'assemblée générale, les membres ont discuté des prochaines actions à mener au cours de l'année en espérant que la plupart verra le jour et que les habitants de Saint Martin Osmonville prendront plaisir à participer. Les futurs projets sont le Loto, la Chasse aux oeufs pour les enfants de la commune, une marche couplée d'un repas, la Foire à tout, le repas champêtre, le repas du 13 juillet avec le feu d'artifice, le dépôt de gerbe du 14 juillet et sans doute une soirée à thème.

Le Comité a organisé son premier Salon de l'Artisanat le 13 octobre 2012 en partenariat avec les artisans de Saint Martin Osmonville que nous remercions d'ailleurs pour leur dynamisme et leur investissement dans ce projet qui sera sans doute renouvelé en 2013 (courant septembre-octobre). Nous souhaitons également remercier les artisans des villes voisines qui ont répondu présents à ce premier Salon (au total, 26 exposants étaient présents).

54 personnes ont participé à la sortie Paris-Villa d'Este le samedi 27 octobre 2012. Le Comité proposait une sortie comprenant une ballade en bateau mouche parisien, un temps shopping sur les

Vie associative

Champs Elysées et un dîner spectacle au cabaret la Villa d'Este. Tous les participants ont passé un agréable moment sous le soleil parisien et un moment inoubliable au cabaret où certains se sont d'ailleurs découverts des talents de danseurs en accompagnant les trois danseuses professionnelles du cabaret sur la scène. Merci à tous les participants de nous avoir fait part de leur satisfaction lors de cette sortie et encore Bravo aux cinq personnes(elles se reconnaîtront) qui ont flirté avec la piste de la Villa d'Este.

Le Comité des fêtes vous souhaite à tous une très bonne année 2013 et vous dit à bientôt lors des prochaines manifestations.



Anim'SMO

Anim'smo vous présente son nouveau bureau :

- Présidente : Dieutre Georgina
- Vice Présidente : Correia Valérie
- Secrétaire : Malandain Karine
- Trésorière : Correia Valérie
- Trésorière adjointe : Courayer Christine

Le vendredi 16 novembre les habitants de la commune vous ont présentés le méli mélo show plus avec plus d'une quarantaine d'apprentis comédiens qui vous ont offert un spectacle étonnant avec des parodies, des sketches, des chorégraphies et même les villages people étaient parmi nous. Nous recherchons d'ores et déjà des idées pour l'an prochain, alors si vous avez des idées, contactez nous.

Le Dimanche 2 décembre, Anim'smo vous a proposé son premier marché de Noël avec la visite de Saint Nicolas et du père fouettard. Une vingtaine d'exposants étaient présents ainsi qu'une conteuse. Mme Dionisi est venue raconter des histoires magiques aux enfants, venus nombreux avec leurs parents.



Au vu du nombre de visites, cette manifestation qui a connue un succès sera reconduite l'an prochain.

Les membres d'Anim'smo !

USSMO

L'Union Sportive de Saint-Martin-Osmonville a démarré une nouvelle saison avec le même bureau. Cette année, quatre équipes sont inscrites et disputent régulièrement des matches (des plus anciens aux plus jeunes ...).





Anciens combattants

Après avoir honoré la mémoire des millions de morts tombés durant la guerre 1914/18, Fernand DUNET, Président des Anciens Combattants, entouré du Maire et des Adjointes ont remis une décoration à deux anciens d'Algérie.

Monsieur André LEMOINE, titulaire des médailles d'Afrique du Nord, de la reconnaissance de la Nation et de la croix du combattant a été décoré de la médaille de la croix du Sud.

Monsieur Jean ANTIL a reçu le diplôme d'honneur pour trente années de fidélité à la fonction de porte drapeau.

Après l'allocution de Monsieur Yvan CARRETIER rendant hommage aux morts de toutes les opérations extérieures (OPEX), la cérémonie a été suivie par un traditionnel verre de l'amitié et du banquet offert par les Anciens combattants.

L'assemblée générale se tiendra le dimanche 20 janvier 2013



Vie associative

Cours de ZUMBA

NOUVEAU



RETROUVEZ DOROTHEE, VOTRE INSTRUCTEUR ZUMBA
SALLE DES FETES DE SAINT MARTIN OSMONVILLE

La danse fitness party, inspirée des
rythmes latinos, facile à suivre, qui
permet de brûler des calories,
adaptée à tout public dès 14ans.



CHAQUE JEUDI, DES LE 7 Février 2013

18H45-19h30

1^{ER} COURS OFFERT, ENSUITE 5€ LA SEANCE !!

Sentez la musique et laissez vous aller !!!

Banquet des aînés

Chaque année, au mois de septembre, la commune offre un repas aux aînés de la commune de plus de 65 ans. Ainsi, une soixantaine de personnes, retraités et membres du conseil municipal réunis, s'est retrouvée le dimanche 9 septembre à la salle des fêtes et ont passé un agréable moment. Un rendez-vous convivial pour nos aînés avec la présence d' Alice LANCIEN, Doyenne de la commune.

Prochain rendez-vous : la galette des rois dimanche 6 janvier 2013



PLAN HIVER - Département Seine Maritime

Chaque hiver, le Département veille à maintenir de bonnes conditions de circulation sur son réseau routier.

Des priorités ! Lorsqu'ils surviennent, la neige et le verglas ne peuvent être traités en même temps sur les 6 600 km de routes départementales. C'est pourquoi le Département de Seine-Maritime a hiérarchisé trois niveaux d'intervention. Les voies empruntées par les circuits de ramassages scolaires, tout en respectant ces niveaux, feront l'objet d'une attention particulière.

Tous les moyens sont affectés en priorité au salage préventif et au dégagement des routes les plus fréquentées, pour permettre d'assurer une circulation aussi praticable que possible sur 1 900 km (niveau 1 de viabilité hivernale).

Dans un second temps, les autres routes intercantionales (niveau 2 de viabilité hivernale) ainsi que celles desservant les agglomérations sont traitées à leur tour.

Une fois ces deux priorités satisfaites, tous les moyens sont affectés à viabiliser le reste du réseau départemental.

**CENTRE
D'INFORMATION
ET DE GESTION
DU TRAFIC**

☎ 0820 076 776



N° d'appel des agences*

■ CLÈRES	☎ 02 32 93 90 30
■ ENVERMEU	☎ 02 35 85 71 08
■ FORGES-LES-EAUX	☎ 02 32 89 99 10
■ ROUEN	☎ 02 35 03 50 19
■ SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC	☎ 02 32 79 52 70
■ SAINT-VALERY-EN-CAUX	☎ 02 35 57 50 90

Durant 4 mois, les 6 agences et les 42 centres d'exploitation de la direction des routes se mobilisent de 3h30 du matin à 21h30 pour lutter contre les perturbations liées aux intempéries et de 4h30 à 19h30 les week-end et jours fériés.

Quelques conseils pour la conduite hivernale :

- Différez vos déplacements
- Conduisez avec les feux de croisement allumés
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse
- Adaptez votre vitesse
- Maintenez une distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède
- Ne dépassez pas les engins de traitement

Afin d'assurer une information routière de qualité aux usagers du réseau routier départemental, un Centre d'Information et de Gestion du Trafic (CIGT) a été mis en place, permettant à tout usager circulant sur le réseau routier départemental, de se renseigner sur les perturbations du trafic qu'il est susceptible de rencontrer compte tenu des travaux départementaux ou des conditions climatiques particulières.

Plus d'informations :

<http://www.seinemaritime.net>



PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX :

L'affaire de tous !

La présence de produits phytosanitaires (principalement des herbicides) dans l'ensemble des masses d'eau du bassin Seine-Normandie représente une menace majeure pour les écosystèmes et la santé humaine. En effet, l'eau potable qui sort de nos robinets, provient directement des nappes d'eau souterraines, via des stations de captage.

En France, l'agriculture utilise 90% des produits phytosanitaires et engendre 60% des pollutions, alors que 10% des produits phytosanitaires restant, utilisés dans le cadre d'activités non agricoles (particuliers, collectivités, etc.), sont responsables de 40% des pollutions !

UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Connaissez-vous la réglementation ?

Dans l'objectif de préservation de la qualité des eaux souterraines via la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, l'arrêté dit «fossé», signé le 24 janvier 2012 par le Préfet de Seine-Maritime, vient compléter les arrêtés ministériels des 12 septembre 2006 et 27 juin 2011. Il étend l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des points d'eau

■ L'utilisation ou le déversement de tout produit phytosanitaire **est interdit moins de 5 mètres des cours et plans d'eau permanents et intermittents** figurant en bleu sur la carte IGN 1/25000e et recensés par l'arrêté préfectoral du 9 Août 2007.

■ L'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire **est interdit sur et à moins de un mètre du réseau hydrographique secondaire**: fossés, mares, bétoires, marnières, cours d'eau, collecteurs et bassins

d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages même à sec, n'apparaissant pas sur les cartes IGN 1/25000e ou non recensés par l'arrêté préfectoral du 9Août 2007.

■ L'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire **est interdit sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.**

LES ÉTAPES ESSENTIELLES D'UNE BONNE APPLICATION

AVANT

Bien choisir son produit : insecticide (pour lutter contre les insectes), herbicide (contre les mauvaises herbes), fongicide (contre les champignons), etc.

Lire attentivement les informations qui figurent sur l'emballage du produit.

Vérifier sa toxicité et si possible choisir le produit le moins toxique pour sa santé et l'environnement.

S'assurer du bon fonctionnement du matériel.

Préparer la juste quantité de mélange nécessaire en fonction de la surface à traiter et respecter les doses conseillées.

PENDANT

Protéger sa santé en utilisant des équipements de protection individuelle (gants, lunettes, masque, combinaison botte).

Vérifier que les conditions

météorologiques sont favorables :

- Températures clémentes (appliquer le traitement pendant les heures les moins chaudes de la journée, tôt le matin ou en fin d'après-midi).
- pas de vent.
- pas de pluie.

NE PAS TRAITER À PROXIMITÉ D'UN POINT D'EAU

APRÈS

Utiliser tout le contenu de votre cuve, en cas d'excès de produit repasser sur la surface traitée à condition de ne pas excéder la dose autorisée par unité de surface

Rincer soigneusement l'ensemble du matériel et récupérer les eaux de rinçage dans un bac étanche. Possibilité d'épandre ces eaux sur la parcelle traitée en pulvérisation.

Éliminer tous les emballages vides et rincés lors des campagnes de récupération.

Se laver soigneusement au savon et veiller au nettoyage de tous ses vêtements.

LES TECHNIQUES ALTERNATIVES AU DÉSHÉRBAGE CHIMIQUE

Pour se passer des herbicides deux solutions :

> ON ÉVITE LE DÉVELOPPEMENT DES HERBES SAUVAGES, VIA DES MÉTHODES PRÉVENTIVES :

Le paillage : consiste à couvrir le sol de matériaux d'origine végétale ou minérale, par exemple les broyats de déchets verts produits par la commune. Outre la préservation de la qualité de l'eau, cette technique permet la lutte contre l'érosion et le ruissellement, la protection contre le dessèchement lié au soleil et au vent et l'apport des éléments nutritifs.

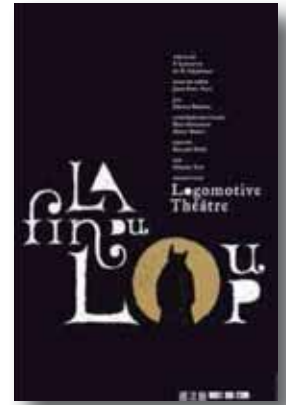
La végétalisation : il s'agit d'utiliser des plantes couvre-sol dans des endroits difficiles à entretenir. Ainsi le chèvrefeuille, le lierre, le muguet, ou tout simplement le gazon, requièrent peu d'entretien et apportent une touche esthétique supplémentaire à l'espace vert.

> ON UTILISE DES TECHNIQUES DITES "DOUCES" :

Le désherbage manuel : binage, griffage, bêchage ou rotofil, cette méthode permet une aération du sol, et une meilleure pénétration de l'eau, tout en ayant l'avantage de ne nécessiter aucun investissement majeur.

Le désherbage mécanique ou thermique : les techniques de désherbage mécanique (balayage mécanisé, brosses rotatives, sabots rotatifs) ou thermique (au gaz, à la vapeur, à l'eau chaude ou à la mousse) agissent différemment sur les mauvaises herbes et sur les surfaces. Leur niveau de performance et leur coût de revient, variables d'une technique à l'autre, nécessitent une étude préalable au choix de la méthode.

L'acceptation et la maîtrise de la végétation sont des alternatives à prendre en considération.



Sortie à DIEPPE - CP et CE1

Le jeudi 15 novembre, tout juste arrivés dans la nouvelle école, nous voici repartis dans le car du collège de St Saëns en direction de la ville de Dieppe.

- On a pris le car. (Enzo)
- Nous étions attendus le matin au théâtre du Drakkar pour assister à la pièce de théâtre « La fin du loup ».
- On est allé s'asseoir sur les coussins et on a regardé le spectacle. (Eléna)



C'était l'histoire d'une louve qui en avait assez d'être chassée dans la forêt et qui a décidé de partir en ville, sans oublier de prendre un peu de souvenirs dans sa valise.

- Le loup a pris un bâton dans sa bouche. (Marine)
- Il y a de la lumière sur le rideau. (Emeline L.)
- Le loup cherche à dormir. (Chanel)



Mais personne ne veut de lui puisqu'il est différent.

- C'était quand la louve avait faim dans la ville. (Loïs)
- C'était drôle quand elle a mangé le hamburger. (Anouck)

En fait, le loup n'est pas prêt à vivre comme les hommes.

- C'était très drôle. A la fin du spectacle, la dame nous a posé des questions. (Zoé)
- A la fin du spectacle, on a applaudi. (Emeline C)
- On est allé manger. (Julia)
- On est allé manger le pique-nique. (Hugo)
- On est allé manger au chaud. (Mathis)



La ville de Dieppe nous avait gentiment mis à notre disposition une salle de restauration au centre d'hébergement Les Roches et nous les remercions de leur accueil.



- Les enfants se promènent dans la ville. (Alice)

La journée se poursuivait par une visite thématique au château-musée de Dieppe : les CP avec les paysages et les CE1 avec l'impressionnisme.

- On est allé dans le car pour aller voir la mer et le château. On a bien rigolé. (Lysandre)



Vie des écoles

- On est allé dans le château. (Maxime)
- On est allé dans le château pour voir les tableaux. (Cassandre)
- C'est le tableau de Dieppe. (Malo)

La ville en front de mer telle qu'elle était au 19ème siècle sans route, ni voiture.

- A Dieppe, on est allé visiter le château. (Nina)



- On a vu le tableau de la mer. (Kemal)



Un vrai paysage de bord de mer à Dieppe tout en gris, beige et bleu.

Les textes ont été écrits par les enfants de la classe de CP et ils ont pu aller ensuite les taper à l'ordinateur dans la nouvelle salle informatique grâce à l'installation

par M. Chatelet de 12 ordinateurs pour l'école. Un très grand merci à lui de la part de toute l'école !

Etat civil - 2nd semestre 2012 (arrêté au 4/12)

NAISSANCES

27/07/2012 Linna GUILLOT

22/08/2012 Capucine DELANDE

20/10/2012 Théo BELLENGER

14/11/2012 Simon DENEUVE
13/11/2012 Capucine BOUCHER

NAISSANCES

27/07/2012 Linna GUILLOT
22/08/2012 Capucine DELANDE
20/10/2012 Théo BELLENGER
14/11/2012 Simon DENEUVE
13/11/2012 Capucine BOUCHER

MARIAGE

01/09/2012 Eric LEFEBVRE et ROSE Sylvie



DECES

24/08/2012 Claude BOUCTOT

Et si vous tentiez de retrouver vos élus cachés sous les rébus ci-dessous ? (2^{ème} partie)

Mon premier promène les enfants.
Mon second amène répétition.
Mon troisième est moitié titi.
Mon quatrième y est.
Mon tout est adjoint.

Mon premier est body en Anglais.
Mon second est île en 17.
Mon troisième est affirmation Alle-
mande.
Mon tout est conseillé femme.

Mon premier exprime le froid.
Mon second est à toi.
Mon tout est conseillé masculin.

Mon premier est une clé.
Mon second est 19 ième mais muet.
Mon troisième est négatif.
Mon tout est un conseillé président.

Mon premier est premier.
Mon second fait du bien s'il fait
chaud.
Mon tout est un conseillé femme de
Laprée.

Mon premier est comme certaine
fonction.
Mon second habille les arbres.
Mon tout est conseillé.

Mon premier est à rendre.
Mon second peut être du Thil.
Mon tout est conseillé.

Mon premier est second.
Mon second tient le chien.
Mon troisième est composé de la 20,
la 18 et la 5.
Mon tout est un conseillé femme.

Nouvelle grille

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	

A) Petite bête. Etre sans valeur. Son de référence. **B)** Alliage. Stratagème. Palmipèdes. Choqua.
C) A côté d'elles. Action d'élire. Norme Française. Ornaments. D'avoir. **D)** La mienne. Coup de tennis.
 De glaise. Nouveau Franc. **E)** Prisonnier. Faire l'âne. Continent. **F)** Plante aquatique. Dire. Ensemble.
G) Fin de verbe. Fleuve côtier. Insectes. Enlevons la teille. **H)** Garde. Prénom et film. Carré vert.
 Cela court. Entre deux mots. **I)** Retirées. Prénom anglosaxon. Couvrit de chapelure. Les tiennes.
J) Mères d'anons. Ablation. **K)** Existe. Explosée totalement. Lac Ecossais. Tout Terrain. **L)** Epatera.
 Suceuses. Verre entre amis. Radio. Chargé. Vieux coup de gueule. **N)** La tienne. Saisons. Parues.
 Durillon. **O)** Colères passées. Chez nous en abrégé. Dans le coup. Sans dessus. Vieille amiral de marine.
P) Eden Saharien. Ecraseront le lin. Herbacée. **Q)** Coup du sort. Réunion religieuse. Fêtes. Vieux
 sigle.

1) Elue de chez nous. Ventilation. 2) Casserions. Préfixe de contre. 3) Bon morceau. Bougie. Ecimée. Agence spacia. 4) Pronom. Reptile tropical. Pays d'Amérique du sud. Vieille colère. Etonnes. Du verbe avoir. Pronom. 6) Sixième degrés. Son éminence. Indiens. 7) Rotait. Méchanceté. 8) Tête. Cavalcade. Cheveux familial. Langue. 9) Sur le calendrier. Stupéfiant. Métal. Avant midi. 10) Coiffées. Prénom féminin ou tartelette. Calfeutrons. Tête de céréale. Estrade. 12) Préfixe de petit. Parti réduit. 13h ou 20h. Coutume. 13) Vêto étranger. Rivière. ... Vers l'or. Prince troyen. 14) Petite bête. Négation. Pas à nous. 15) Amené devant la justice. Président directeur. Bout de verre. 16) Sur tille. Américaines familière. Drame Japonais. 17) Tenta. Outils de chirurgien. Tout compris. 18) Trous. Facile. 19) Rapidement. Ville du Japon. Expression ou appel. 20) Petit saint. Espion. Pronom. Indien des plaines. 21) Port Algérien. Fatiguée. Cachais (se). 22) Crédule. Mouche du sommeil. Amas.

Solution de la grille du Journal n°8

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1	R	O	C	Q	U	E	M	O	N	T		M	A	I	S	O	N
2	E	T	R	U	S	Q	U	E		R		U	R	I		R	U
3	T	A	I	E		U	T	I	L	I	S	E	S		O	T	E
4	A	R	S		D	I	A	L	O	G	U	E		O	U	I	E
5	R	I	E	S		D	I		N	O	M		C	U	V	E	S
6	D	E		P	R	E	S	I	G	N	A	T	U	R	E	S	
7	E	S	S	E		S			S	E	C	H	E		R		A
8	E		U	R	E		E	T			S	A	I	N	T	E	S
9	S	U	R	M	O	N	T	E	E	S		I	L	I	E	N	S
10		R	E	E	L		O		B	I	E	L	L	E		T	I
11	D	A		S	I	M	U	L	A	S		A	E	R	E	E	S
12	A	N	E		E	P	R		R		O	N	U		S		T
13	T	I	T	A	N		D	E	D	E		D	R	E	S	S	A
14	T	U	E	S		B	I	G	A	R	R	A	S		E	O	N
15	E	M	U		B	I	S	E	S		I	I		P	S	I	T
16	S		L	A	I	S	S	E		O	S	S	U	E		G	E
17		D	E	S		S	E	N	S		T	E	N	D	O	N	S
18	C	E		S	T	E	M		I	N	O		T	E	L	E	
19	A	B	A	I	S	S	E		S	O	U	P	E	S	E	R	A
20	M	U		S	F		N	O	T	E	R		L	T		O	M
21	E	T	A	T		S	T		R		N	A		R	E	N	E
22	R	E	L	E	V	E	S		E	T	E		L	E	N	T	S

Calendrier des fêtes et animations 2013

JANVIER

- Dimanche 6 - Galette des Rois des Anciens – Commune
- Mercredi 9 - Banquet du club de l'amitié
- Samedi 12 - Vœux à Mme le Maire
- Dimanche 20 - Assemblée générale des Anciens Combattants

FEVRIER

- Samedi 9 - Soirée Top 50 - Anim'SMO
- Mercredi 13 - Carnaval - Anim'SMO

MARS

- Dimanche 3 - Thé dansant – Anim'SMO
- Dimanche 24 - Loto Comité des fêtes

AVRIL

- Mercredi 3 - Repas de Pâques Club de l'Amitié
- Samedi 6, Dimanche 7 - Bourse aux vêtements de la coopérative scolaire
- Dimanche 7 - Chasse à l'œuf Comité des fêtes
- Dimanche 28 - Randonnée pédestre + repas – Comité des fêtes

MAI

- Dimanche 5 - Foire à Tout – Comité des fêtes
- Mercredi 8 - Anniversaire de l'Armistice et Banquet des Anciens Combattants
- Samedi 11 - Boom des Ado – Anim'SMO
- Samedi 25 - Soirée Année 80 - Comité des fêtes

JUIN

- Mercredi 5 - Sortie Pêche + repas - Club de l'Amitié
- Samedi 22 - Kermesse Ecole maternelle et Repas champêtre - Comité des fêtes
- Dimanche 23 - Sortie pêche - Anim'SMO
- Dimanche 30 - Country Day – Anim'SMO

JUILLET

- Samedi 13 - Soirée barbecue – retraite aux flambeaux - bal et Feu d'artifice
- Dimanche 14 - Fête nationale - Dépôt de gerbe Comité des fêtes

SEPTEMBRE

- Dimanche 1er - Rallye vélo – Anim'SMO
- Dimanche 8 - Banquet des Anciens – commune
- Dimanche 22 - Poule aux dominos Comité des fêtes

OCTOBRE

- Dimanche 13 - 2ème salon artisanal – comité des fêtes

NOVEMBRE

- Lundi 11 - Anniversaire de l'Armistice Banquet des Anciens Combattants
- Jeudi 21 - Soirée Beaujolais – club de l'Amitié
- Vendredi 22 - Spectacle – Anim' SMO

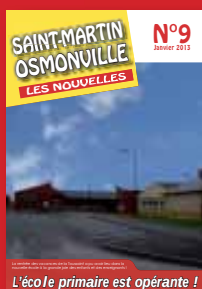
DECEMBRE

- Dimanche 8 - Marché de Noël – St Nicolas – Anim'SMO
- Vendredi 20 - Noël des écoles

Prochaine parution: Juillet 2013

SAINT-MARTIN OSMONVILLE

Les nouvelles



Directeur de la publication

Carole Haimonet

Commission communication

Christelle Auvray
Yvan Carretier
Georgina Dieutre
Gaëtan Dussaux
Nathalie Hinfray

Impression : Graphélio

Tirage à 450 exemplaires